

## Commission « PATRIMOINE NATUREL ET RESEAUX ECOLOGIQUES »

---

**Réunion du 26 novembre 2018**

---

### Étaient présents :

Yves CHERON

Paule LAMOTTE  
François DUMOULIN  
Serge LECLERCQ  
Christophe KROL  
Claude RIVET  
Bernard FLAMENT  
Aude MISSENARD  
Claudine BALANDRA  
Gérard WALKOWIAK  
Cédric DELBECQ  
Marguerite DELAVAL  
Pierre BLANCHARD  
Emmanuel DAS GRACAS  
Lucie DUTOIR  
Pascal MALIGNAT  
Jean-Claude BOCQUILLON  
Guy HENNEQUIN  
Hervé DEHEZ  
Jean-Luc HERCENT

Président de la commission patrimoine naturel et réseaux écologiques, Maire de Ver-sur-Launette  
Commune d'Asnières-sur-Oise  
Commune de Courteuil  
Commune de Coye-la-Forêt, CDTE Oise  
Commune de Fleurines  
Commune d'Orry-la-Ville  
Commune de Pont-Sainte-Maxence  
Commune de Viarmes  
Commune de Villers-Saint-Frambourg  
Agence Française pour la Biodiversité  
SITRARIVE  
ONF  
OT de Senlis  
Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
Picardie Nature  
Picardie Nature  
ROSO, AP3F  
ADREPPE, AP3F  
Val d'Oise Environnement  
Chargé de mission Patrimoine naturel au Parc

### Excusés :

Madame MARCHESSEAU  
Monsieur BEMELS  
Monsieur WATTERLOT  
Madame DESTRIEUX  
Monsieur BRETON

Madame BARJAT

Commune de Pont-Sainte-Maxence  
Commune de Presles  
Conservatoire Botanique National de Bailleul  
Chambre d'Agriculture de l'Oise  
Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique  
Fédération des Chasseurs de l'Oise

Les présentations de cette réunion sont annexées au compte-rendu.

Apremont  
Asnières-sur-Oise  
Aumont-en-Halatte  
Avilly-Saint-Léonard  
Barbery  
Baron  
Beaurepaire  
Bellefontaine  
Boran-sur-Oise  
Borest  
Brasseuse  
Chamant  
Chantilly  
Châtenay-en-France  
Chaumontel  
Courteuil  
Coye-la-Forêt  
Creil  
Epinay-Champlâtreux  
Ermenonville  
Fleurines  
Fontaine-Chaalis  
Fosses  
Gouvieux  
Jagny-sous-Bois  
La Chapelle-en-Serval  
Lamorlaye  
Lassy  
Le Plessis-Luzarches  
Luzarches  
Mareil-en-France  
Mont-l'Évêque  
Montagny-Sainte-Félicité  
Montépilloy  
Montlognon  
Mortefontaine  
Ognon  
Orry-la-Ville  
Plailly  
Pont-Sainte-Maxence  
Pontarmé  
Pontpoint  
Précy-sur-Oise  
Raray  
Rhuis  
Roberval  
Rully  
Saint-Maximin  
Senlis  
Seugy  
Survilliers  
Thiers-sur-Thève  
Verneuil-en-Halatte  
Ver-sur-Launette  
Viarmes  
Villeneuve-sur-Verberie  
Villers-Saint-Frambourg  
Villiers-le-Sec  
Vineuil-Saint-Firmin

Monsieur CHERON introduit la réunion et présente l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

- Point sur les opérations
  - Conservation de la flore menacée
  - Plan d'action pelouses
  - Abeilles sauvages
  - Zone Humide de la Thève
  - Marais d'Avilly
  - Plan de gestion RBD Ermenonville
  - Corridors
  - Etude filière foin – projet CorEco2
  - Bilan des actions de Conservation / compensation
- Programme d'actions 2019
  - Assistance scientifique et technique du CENP
  - Conservation de la flore menacée
  - Restauration écologique de milieux naturels
  - Abeilles sauvages
  - Plan de gestion vallée de la Nonette

### I. Point sur les opérations

#### ↳ Conservation de la flore menacée

Jean-Luc HERCENT s'appuie sur une présentation préparée par Aymeric WATTERLOT pour dresser un bilan des actions de conservation de la flore menées en 2018 et préciser les récoltes de semences effectuées.

François DUMOULIN s'interroge sur l'origine de la perte de fertilité de la Filipendule vulgaire.

Jean-Luc HERCENT et Emmanuel DAS GRACAS indiquent que cela peut avoir pour origine, la localisation dans un milieu ne répondant plus totalement aux exigences de la plante (fermeture et enrichissement du milieu), mais également à la perte de diversité génétique (faible nombre d'individus) ou au vieillissement des individus.

#### ↳ Plan d'action pelouses siliceuses

Emmanuel DAS GRACAS présente un bilan du travail réalisé en 2018 par le Conservatoire, et plus particulièrement par Eva THIRION, dans le cadre d'un stage de Master 2.

Il insiste notamment sur l'état de conservation dégradé de ce réseau qui ne représente plus que de faibles superficies au sein de 12 sites, à l'exception du site de la Mer de Sable.

Il rappelle également la responsabilité du territoire du Parc dans la conservation de ses habitats et évoque le cas du Golf de Mortefontaine qui souhaite favoriser les pelouses pour diversifier les paysages.

Serge LECLERCQ souhaite savoir si le Golf de Mortefontaine réagit positivement aux recommandations.

Emmanuel DAS GRACAS rappelle que le Golf a évolué dans ses pratiques et que ce dernier fait lui-même le constat d'erreurs (fougère favorisée par la gestion entraînant la présence de tiques...), ce qui facilite les échanges et conseils.

Par ailleurs, Emmanuel DAS GRACAS souligne la difficulté, sur les sites privés, de réaliser des travaux importants et coûteux en l'absence de garanties contractuelles suffisantes.

En réponse à une interrogation de Pascal MALIGNAT sur les incidences de l'ouverture du milieu sur des oiseaux comme l'Engoulevent d'Europe et le Pouillot de Bonelli, Emmanuel DAS GRACAS informe que les surfaces sont suffisantes sur le Golf pour diversifier la gestion. Il souligne néanmoins que gérer, c'est faire des choix.

#### ↳ Abeilles sauvages

Jean-Luc HERCENT présente le projet élaboré en faveur des abeilles sauvages et les premières actions réalisées avec Emmanuel Vidal de l'ADEP.

Aude MISSENAUD demande si l'abeille domestique a un impact sur les abeilles sauvages.

Jean-Luc HERCENT répond qu'Emmanuel VIDAL a réalisé une petite synthèse bibliographique sur cette question. Oui, il y a un impact, variable selon les ressources disponibles et la densité des ruches.

Emmanuel DAS GRACAS ajoute que la dégradation des milieux constitue la principale cause des pertes constatées dans les ruchers.

Hervé DEHEZ s'inquiète de la situation vis-à-vis du Frelon asiatique.

Jean-Luc HERCENT indique que cette année le nombre de signalement a fortement augmenté avec, par exemple, la découverte de 5 à 10 nids dans certaines communes.

Il informe que ce sujet a été abordé le 23 novembre dans une réunion avec les services de l'Etat et qu'une note du préfet devrait faire un point sur la situation et les actions à mener.

Pour le moment, le SDIS intervient uniquement dans des situations de dangers immédiat de la population.

#### ↳ Zones humides de la Thève

Jean-Luc HERCENT signale la fin de cette étude.

Cédric DELBECQ ajoute que les résultats de ce travail seront intégrés au Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) du SITRARIVE pour restaurer les zones humides de la Thève, en plus des actions sur le cours d'eau.

#### ↳ Restauration écologique du Marais d'Avilly

#### ↳ Réserve biologique dirigée / Forêt d'Ermenonville

#### ↳ Corridor Halatte - Chantilly

#### ↳ Etude filière foin – projet CorEco2

#### ↳ Assistance scientifique et technique (CENP)

Emmanuel DAS GRACAS présente un bilan des actions menées dans le cadre du partenariat Parc - Conservatoire. Il aborde plus particulièrement les actions de préservation des sites et évoque la réflexion engagée sur la compensation par l'offre.

Il souligne le travail conjoint Parc – CENP et les synergies correspondantes.

En matière de compensation, François DUMOULIN souhaite savoir qui choisit.

Emmanuel DAS GRACAS répond que c'est le pétitionnaire, la loi lui demandant de proposer, au global, une plus-value pour le patrimoine. Il précise que c'est aux services de l'Etat de veiller au bon respect de ces orientations.

## II. Programme d'actions 2019

Il est proposé, d'une part, de poursuivre les actions suivantes :

- Assistance scientifique et technique du CENP,
- Conservation de la flore menacée avec le CBNBI,
- Restauration écologique de milieux par « Un Château Pour l'Emploi »,
- Abeilles sauvages avec l'ADEP

et d'autre part, d'engager la réalisation d'un plan de gestion de la Nonette (entre Senlis et Chantilly) en faveur de l'Agrion de Mercure.

Ces propositions n'amènent pas d'observation.

### III. Questions diverses

Lucie DUTOIR souhaite savoir si des actions sont engagées en faveur des chiroptères suite à la révision du plan d'action.

Jean-Luc HERCENT indique que pour le moment, il n'y a pas d'action spécifique envisagée. Néanmoins, une veille est assurée vis-à-vis des projets, une procédure chauves-souris est toujours mise en œuvre par le Parc pour tout projet de renouvellement d'arbres, d'alignement...

En réponse à Lucie DUTOIR qui demande si la biodiversité est intégrée dans les PLU, Jean-Luc HERCENT répond qu'il y a une présentation des enjeux dans les diagnostics et une prise en compte globale dans le projet urbain. Ponctuellement, les PLU comportent des mesures ciblées (protection de l'Alyte à Montépilloy, liste d'espèces locales à utiliser dans les haies, liste des espèces exotiques envahissantes...).

Les membres de la commission n'ayant plus de questions, Monsieur CHERON remercie l'assemblée et clôture la réunion.